

A4206 fin juillet 2007

P58 A4206

# MONS

La situation dans le centre historique de Mons, sur un terrain triangulaire, des nouvelles cours de justice devrait redynamiser cette partie de la ville. La SPP forme l'épine dorsale entre l'ancienne Tour valenciennoise et la rue comprenant l'entrée publique. Les salles d'audience et la circulation des magistrats, qui se trouve à l'arrière, longent les deux côtés de la SPP et jouissent d'un éclairage indirect. La cour d'assises, la cour d'appel et les cellules sont dans un large bâtiment, formant un angle à 45 degrés avec la SPP. Les six ailes de bureaux, devenant plus courtes et plus basses vers la pointe, sont transversales à l'axe central.



architecte

photographie

AURA

JEAN-LUC DERU

A+206 P59

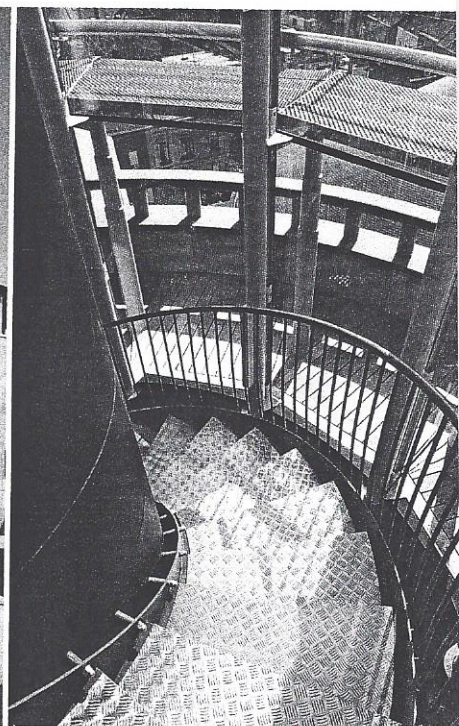
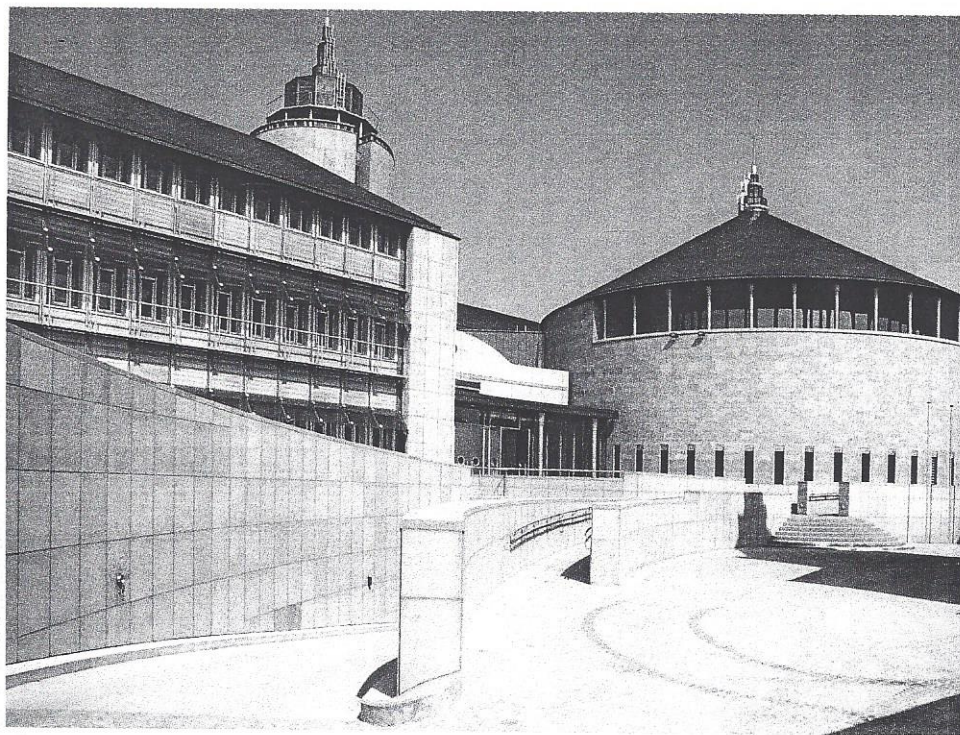


page de gauche

Le complexe donne une impression d'enfermement contrairement aux lumineuses ailes de bureaux

ci-dessous

La structure fermée du palais semble s'ouvrir dans la tour de la bibliothèque

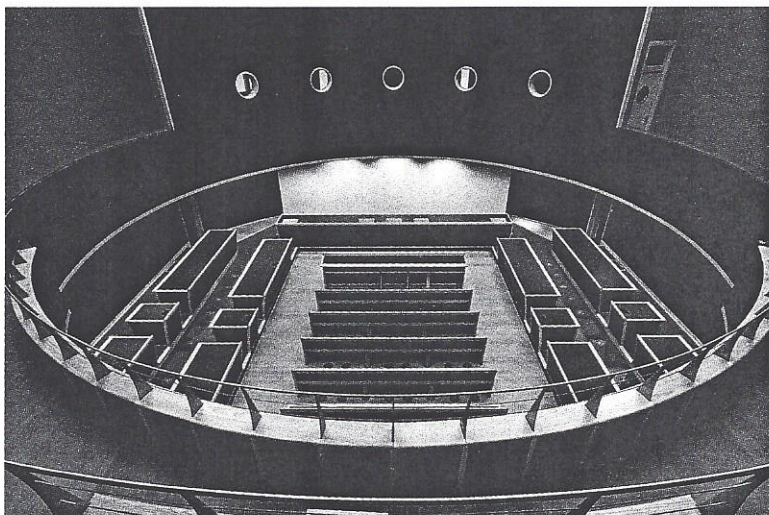


ci-contre

La salle des Pas perdus est à la fois élancée et parachéevée avec des matériaux sombres

ci-dessous

La cour d'assises est située dans un volume massif et rond, faisant écho à la Tour valenciennoise de l'autre côté du complexe



|               |   |
|---------------|---|
| LIEU          | Rue du Marché au Bétail - Rue des Arbalestriers, Mons |
| COMMANDITAIRE | Régie des bâtiments                                   |
| ARCHITECTE    | Bureau AURA (J. Barthélémy, M. Poulain, B. Jonet)     |
| STABILITÉ     | Bureau Pirnay (Ph. Ciselet)                           |
| TECHNIQUE     | Régie des bâtiments                                   |
| HVAC          | AM Dozier & GEI, Montigny le Tilleut                  |
| ACCOUSTIQUE   | Venac   |
| DÉSIGNATION   | Régie des bâtiments                                   |
| FINANCEMENT   | Emprunt de la Régie auprès de la BIE                  |
| SUPERFICIE    | 33.100 m <sup>2</sup> bruts                           |
| COÛT          | 54.500.000 euros                                      |
| RÉCEPTION     | 2007  |

**“Justice. Lumière. Sérénité.  
Transparence. Architecture.”**

- Régie des bâtiments à propos du palais de justice de Mons